

LES CENTRES DE RESSOURCES POLITIQUE DE LA VILLE (CRPV)

BILAN DE L'ACTIVITÉ 2024



Ce bilan annuel se concentre uniquement sur le volet des missions « socle » des Centres de ressources de la Politique de la Ville (CRPV) définies dans le cadre du cadre de référence des CRPV. Aussi, une partie de l'action des centres peut-elle sembler « invisibilisée » puisque ce document n'étudie pas les actions ni les publications relevant des missions dites complémentaires.

Ce document est établi à partir des données quantitatives remontées à l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT) et d'un entretien qualitatif et collectif mené avec les directeurs et directrices de CRPV. Il vise à dresser un état des lieux de l'activité socle des 18 CRPV financés sur le Programme 147 sur l'année 2024 sans visée évaluative. Son but : donner aux centres et à leurs partenaires comme à toutes les parties prenantes de la Politique de la Ville, une image globale de leur fonctionnement socle et parfois de leurs difficultés ou de leurs questionnements, dans une approche volontairement non comparative.

LES ACTIVITÉS ET LES PUBLICS DES CRPV



MOINS DE TEMPS CONSACRÉ AUX MISSIONS « SOCLE » : CONSÉQUENCE D'UNE INFLATION DES COÛTS DE JOURNÉES ET D'UN INVESTISSEMENT EXCEPTIONNEL SUR LES MISSIONS COMPLÉMENTAIRES

Les années 2021 et 2022 avaient été marquées par un pic d'activités dépassant les 3100 demi-journées d'activités relatives aux seules missions « socle ». Pour l'année 2024, on ne comptabilise plus que 2573 demi-journées d'actions, soit une baisse d'environ 13 % (après 6 % l'année précédente). Cela représente près de 400 demi-journées en moins qu'en 2023.

Toutefois, l'activité reste à un niveau supérieur aux années 2019 et 2020 avec en moyenne 142 demi-journées d'actions par an par CRPV. La moitié des centres a organisé plus de 100 demi-journées d'actions en 2024 (la minimale étant de 37 et la maximale de 657 demi-journées d'actions).

À quoi serait due cette baisse d'activité ? D'après les directeurs et directrices, elle serait imputable à la crise économique et à l'inflation observées au niveau national. D'une part, l'organisation des journées d'actions devient de plus en plus coûteuse pour les centres : hausse des prix de location des salles, du coût des repas pour les participants, du remboursement éventuel des frais de déplacement des participants ou de leurs équipes... Ce qui conduit les CRPV à privilégier les formats de demi-journées plutôt que des journées entières comme ils le faisaient auparavant. D'autre part, dans la même situation, un grand nombre d'agents de l'État ou de collectivités reçoivent de leur administration des directives de diminution ou de restriction du nombre de déplacements, obérant leur capacité à venir participer aux rencontres des CRPV.

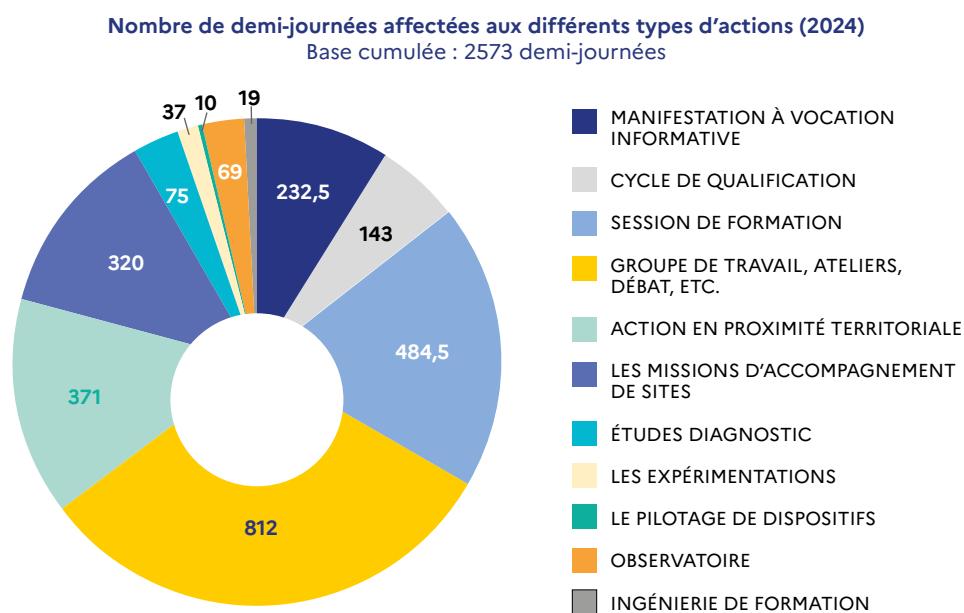
Nombre de demi-journées d'actions organisées par les CRPV

Année	Demi-journées
2024	2 573
2023	2 968
2022	3 158
2021	3 123
2020	2 350
2019	1 830

Les indicateurs remontés étant basés uniquement sur les missions dites « socle » et relatives à la Politique de la Ville, une partie de l'activité des CRPV, relevant des missions dites « complémentaires » ne se trouve pas valorisée dans le cadre de ce bilan. Ainsi, les accompagnements de collectivités sur la nouvelle contractualisation des Contrats de Ville, les journées consacrées à l'accompagnement de Cités éducatives, à la

formation de chargés de coopération de la CTG des CAF, les journées de formation sur l'intégration des personnes étrangères dans le cadre du BOP 104, les groupes de travail sur la pauvreté des femmes, l'étude «Data et quartiers», les rencontres organisées dans le cadre d'Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI) thématiques passent ainsi sous les radars de ce bilan... donnant **l'impression que l'activité des centres a baissée alors qu'elle n'a fait que se reporter sur des activités exceptionnelles et transitoires en lien avec la politique de la ville**, mobilisant sur des tâches différentes, les effectifs demeurés à peu près constants des équipes des CRPV¹. (cf. chapitres p.13 et 18 sur les équipes et le budget complémentaire).

LES « GROUPES DE TRAVAIL, ATELIERS THÉMATIQUES, ATELIERS DÉBAT » TOUJOURS EN TÊTE DES FORMATS LES PLUS DÉPLOYÉS



Sans surprise au regard des années précédentes, et parmi les 5 principales types d'actions, le format privilégié par les centres de ressources reste celui des «**groupe de travail, ateliers thématiques, ateliers débats**» avec 812 demi-journées, malgré une légère baisse par rapport à 2023 (pour rappel, il s'agissait de 888 demi-journées). **En 2024, cela représente 32 % de**

1. À titre d'exemple sur les missions complémentaires et sur le volume que cela peut représenter : un CRPV indique avoir organisé 62 demi-journées de formations financées via le BOP 104 et 20 demi-journées CTG avec les CAF de son territoire. Cela correspond donc pour ce CRPV à 185 demi-journées mission « socle », et 85 demi-journées hors socle, soit 270 demi-journées sur l'année.

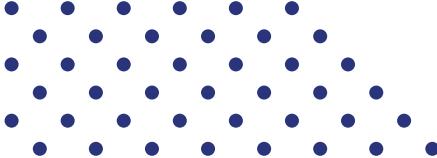
l'activité globale (+2 points). La prégnance de ce format est marquée par le fait que 17 des 18 centres le mobilisent : au minimum 2 demi-journées jusqu'à 152 demi-journées selon les centres de ressources. Six centres ont organisé plus de 50 demi-journées de «groupes de travail» dans l'année.

Le deuxième format le plus déployé est celui des **sessions de formation**, **représentant 19 % de l'activité globale avec 484 demi-journées**, bien que celles-ci aient diminué de 25 % par rapport à l'année 2023. 14 des 18 CRPV ont mis en place des sessions de formation, mais 3 ont organisé plus de 80 demi-journées chacun. Certains semblent presque être «spécialisés» dans ces formats quand d'autres ne l'ont employé que de façon ponctuelle : le format varie de 5 à 99 demi-journées. D'après les directeurs et directrices, cette diminution du nombre de sessions est liée en partie à la temporalité de l'année 2024 dans le cycle électoral local : à mi-mandat, les élus ont tendance à moins participer aux formations que lors d'années post-électorales, où les nouveaux élus viennent se former aux sujets de la Politique de la Ville.

En troisième place, on retrouve **les «actions en proximité territoriale» (14 % de l'activité globale) avec 371 demi-journées cumulées** (+71 demi-journées par rapport à 2023). 13 centres de ressources ont recours à ce format. Encore une fois, on observe une grande diversité d'usages entre les différents centres puisque deux n'en ont organisé qu'une seule sur l'ensemble de l'année 2024 quand deux autres ont comptabilisé 69 et 123 demi-journées respectivement à ce sujet.

Le nombre de «**manifestations à vocation informative**» reste relativement stable par rapport à l'année 2023 avec **213 demi-journées, soit 9 % de l'activité globale des centres** (+ 20 demi-journées). Il est à noter que tous les CRPV (à l'exception d'un) mobilisent ce format. En moyenne, les centres de ressources organisent 13 demi-journées de ce type, le maximum étant de 54 demi-journées pour l'un des centres.

Pour une année supplémentaire, on observe une **baisse (-51 %) des demi-journées «cycles de qualification»**, ne représentant plus que 6 % de l'activité globale des CRPV en 2024 pour un total de 143 demi-journées cumulées. En moyenne, les CRPV ont organisé 8 demi-journées de ce type chacun, avec un maximum de 36 demi-journées et un minimum d'une demi-journée pour ceux en ayant mis en œuvre. Seuls trois CRPV n'en ont pas du tout organisé cette année.



En effet, les cycles de qualification représentent un format très spécifique nécessitant un investissement important des CRPV (en ingénierie pédagogique) comme de leurs publics (en présence répétée à des séances réparties sur longue période) : un format contraignant ayant conduit les centres à le proposer plus rarement, à le réduire en nombre, sans le supprimer complètement. *A contrario*, les CRPV ont tendance à privilégier les formats dits « événementiels », plus fédérateurs et attirant des publics plus diversifiés, comme les manifestations à vocation informative ou les actions en proximité territoriale.

DISTANCIEL/PRÉSENTIEL : RÉPARTITION ÉQUILIBRÉE, MAIS USAGES BIEN DIFFÉRENCIÉS

Après un retour en force du présentiel dans les modalités de mise en œuvre des actions des CRPV en 2023 (pour mémoire 90 % des actions avaient été organisées en présentiel), on observe une sorte de normalisation des formats en correspondance avec leur version présentielle et distancielle. De façon presque évidente, **100 % des actions en proximité territoriales se font en présentiel**. De même, le présentiel reste la modalité favorite pour organiser des sessions de formation (95 % des actions en présentiel) pour la troisième année consécutive. **Pour les trois formats restants (groupes de travail, cycle de qualification et manifestation à vocation informative), environ 70 % des actions sont réalisés en présentiel** et le reste en distanciel. Les sessions en distanciel permettent de regrouper des acteurs se connaissant déjà, parfois éparpillés sur un territoire distendu, mais travaillant ensemble de façon régulière; ces conditions sont plus propices à la mise en place du distanciel. Certains directeurs et directrices ajoutent également que les formats distanciels permettent de mobiliser plus facilement les experts nationaux fortement sollicités par ailleurs sur certaines périodes, et à moindre coût, puisque sans frais de déplacement. Par ailleurs, les actions de manifestations à vocation informative pouvant prendre la forme de webinaires, elles permettent de rassembler les publics d'un vaste territoire sur des formats encore plus courts qu'une demi-journée (d'une 1 h à 2h30 maximum), le distanciel offrant le moyen le plus souple à ces temps d'initiation, d'actualisation ou d'exploration des sujets de la Politique de la Ville.

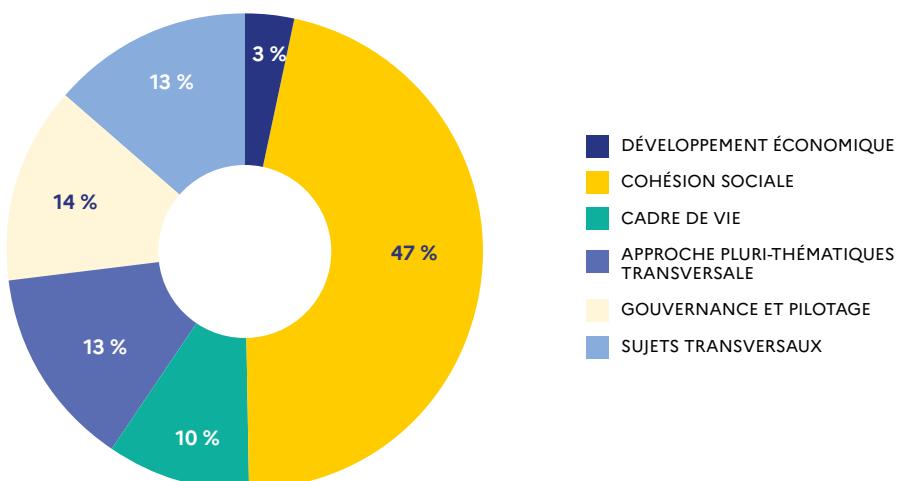
DANS LES CRPV ULTRAMARINS : UN SAVOIR-FAIRE RECONNU DANS L'ACCOMPAGNEMENT, L'EXPÉRIMENTATION ET L'OBSERVATION LOCALE

Au regard des spécificités ultramarines², cinq formats spécifiques y sont comptabilisés : études/diagnostic, expérimentation, observation, pilotage de dispositifs, ingénierie de formation. Cependant un centre parmi les 4 n'a recouru à aucun de ces formats cette année. Ailleurs, chaque format a été déployé *a minima* sur un des territoires. Un centre a organisé à la fois 75 demi-journées d'études ou de diagnostic, 37 d'expérimentations et 69 d'observation. Un autre quant à lui s'est plutôt tourné vers le pilotage de dispositifs (10 demi-journées). Enfin, le dernier a mis en œuvre, à lui seul, 14 des 19 demi-journées d'ingénierie de formation.

LA COHÉSION SOCIALE TOUJOURS MAJORITAIRE : AVEC L'ÉDUCATION POUR THÈME PRIORITAIRE DES CENTRES (RÉUSSITE ÉDUCATIVE, SOUTIEN À LA PARENTALITÉ)

Comme de logique, **47 % des actions en 2024 ont été consacrées à la cohésion sociale avec un total de 1199 demi-journées**. Cependant, leur nombre a baissé de 179 depuis l'année 2023. Quatre des 18 CRPV ont organisé au moins 100 demi-journées sur cette thématique, et jusqu'à 280 demi-journées pour l'un d'entre eux.

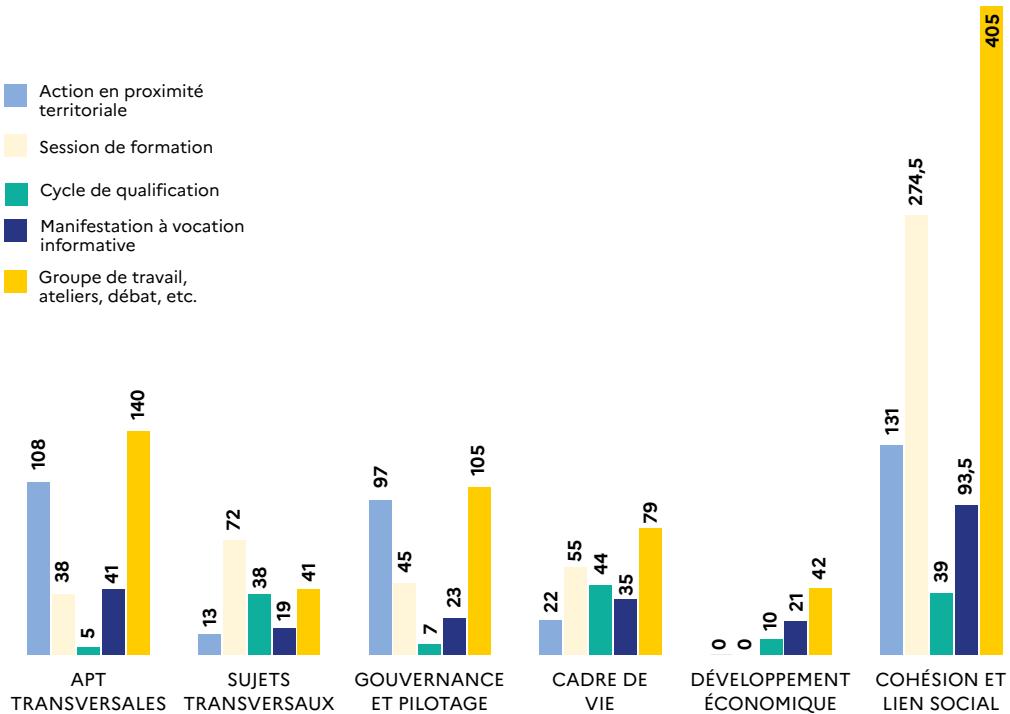
Répartition des demi-journées par thématique dominante
Base : 2573 demi-journées



2. Un focus a été réalisé sur la spécificité des centres ultra-marins : <https://acteurs.lagrandeequipe.fr/article/55451>

Parmi les sujets phares de cette grande thématique, «l'**éducation, la réussite éducative et le soutien à la parentalité**» est celui qui se distingue à nouveau, avec 13 % des actions malgré une légère baisse en valeur absolue, passant de 373 demi-journées en 2023 à 342 demi-journées cette année. C'est un sujet partagé par tous, puisque traité par 17 des 18 centres. Viennent ensuite les «Approches Pluri-Thématiques (APT) au sujet de la cohésion et du lien social» pour 10 % de l'activité globale, soit 268 demi-journées. **13 centres emploient cette entrée thématique, montrant ainsi qu'ils ont à cœur de traiter des sujets dans leur globalité et sous tous les angles possibles.** Une nouvelle fois, on retrouve en troisième position les demi-journées consacrées aux «Valeurs de la République et Laïcité», cumulant un total de 202 demi-journées : attention toutefois, puisque ce sujet n'est traité que par 8 centres, dont 2 concentrent à eux seuls 174 demi-journées (soit 86 % de l'ensemble de ces actions). De façon cohérente avec l'analyse des typologies d'actions, la thématique de la cohésion sociale est traitée majoritairement, cette année encore, sous forme de «**Groupes de travail, ateliers débats...**» et de «**sessions de formation**».

Croisement thématique / les formats d'actions



UN TRPTYQUE « GOUVERNANCE » / « APT TRANSVERSALES » / « SUJETS TRANSVERSAUX »

Singularité de cette année 2024, on retrouve en deuxième position et immédiatement derrière, les actions de «gouvernance et pilotage», **les sujets transversaux (égalité femmes/hommes; jeunesse; lutte contre les discriminations) et les « APT Transversales » avec respectivement un nombre cumulé de 347, 346 et 344 demi-journées, pour 40 % de l'activité globale.** Seules les APT transversales ont connu une augmentation de près d'un tiers entre 2023 et 2024.

Tous les CRPV à l'exception d'un seul ont mis en œuvre des actions de «gouvernance», avec un écart pouvant aller de 1 à 65 demi-journées consacrées à cette thématique.

S'agissant des sujets transversaux, si 7 CRPV n'ont pas mis en œuvre d'actions spécifiques dans ces domaines, on observe que certains s'en sont largement emparés, avec 217 demi-journées, tandis que d'autres ne l'ont fait que de façon marginale, avec 1 ou 4 demi-journées seulement. Enfin, 14 CRPV ont organisé des actions multi-thématiques (APT transversales), le maximum étant de 100 demi-journées de ce type pour l'un des centres.

Malgré un classement en avant-dernière position, les actions au sujet du **« cadre de vie et renouvellement urbain » sont en progression, représentant 10 % en 2024 contre 6 % en 2023; l'ensemble des CRPV en ont organisé.** Ces demi-journées d'actions ont été majoritairement abordées sous l'angle des APT, et principalement sous la forme de groupes de travail et de session de formation.

Enfin, on constate une **baisse du nombre de demi-journées sur la thématique du développement économique qui ne sont plus qu'au nombre de 87 contre 106 en 2023.** 6 CRPV n'en ont pas du tout organisé; le nombre maximum proposé par un CRPV est de 27 demi-journées. Outre les groupes de travail, la thématique du développement économique a été traitée au travers de manifestations à vocation informative.



ZOOM SUR LES DEUX PREMIÈRES THÉMATIQUES D'ACTIONS PAR CRPV

- **6 CRPV** ont principalement mis en œuvre des actions sur les thèmes de la cohésion sociale et de la gouvernance
- **3 CRPV** sur la cohésion et les APT transversales
- **2 CRPV** sur les APT transversales et la gouvernance
- **2 CRPV** ont principalement mis en œuvre des actions sur les thèmes de la cohésion sociale et les sujets transversaux
- **1 CRPV** sur les thèmes de la cohésion sociale et le développement économique
- **1 CRPV** sur les thèmes du cadre de vie et de la gouvernance

CÔTÉ ÉLUS : UNE DEMANDE D'ACCOMPAGNEMENT EN PROGRESSION MULTIFORME, MAIS UNE PRÉSENCE CYCLIQUE

La moitié des centres ont mis en œuvre en 2024 des actions spécifiques en direction des élus contre 11 l'année précédente. Pour rappel, certains CRPV ont fait le choix délibéré de ne pas organiser d'actions spécifiquement dédiées aux élus, misant sur le mélange des publics pour favoriser les échanges transversaux et la coopération inter-acteurs. Pour d'autres, les rencontres dédiées relèvent d'actions plus cycliques, en lien avec la vie politique locale et les débuts de mandats. Or, l'année 2024, à «mi-parcours» du mandat électoral, et sans enjeu particulier pour la contractualisation, n'était qu'une année banale de ce point de vue et il est cependant très probable qu'en 2026, avec le renouvellement des équipes municipales, il en sera tout autrement.

Cependant, parmi ceux qui organisent des rencontres dédiées uniquement aux élus, le **nombre d'actions est quant à lui en progression puisqu'il représente 231 demi-journées soit 38 demi-journées** de plus qu'en 2023.

Ces journées permettent d'observer pour cette année 2024 :

- Une hausse de 214 % des demi-journées «APT Transversales» avec 116 demi-journées (soit 50 % de l'ensemble des actions destinées aux élus);
- 45 demi-journées autour des sujets de cohésion sociale (20 %);
- 40 demi-journées sur la gouvernance, en baisse de 55 % par rapport à 2023, témoignage sûrement d'une année de conclusion de l'élaboration des nouveaux contrats de ville (17 %);
- Une majorité de formats «actions en proximité territoriale» (123 demi-journées) et de «groupes de travail» (63 demi-journées), des formats déjà majoritaires en 2023.

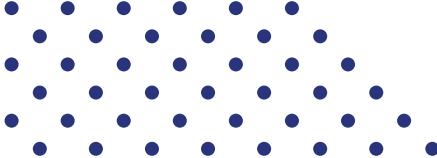
DES PUBLICS FIDÈLES AU FIL DES ANNÉES MALGRÉ UNE BAISSE DES PARTICIPATIONS UNIQUES ET CUMULÉES

Pour l'année 2024, les centres de ressources ont comptabilisé 17 252 participations uniques, soit une perte de 1935 participants par rapport à l'année 2023, ce qui reste toutefois supérieur (de 5 152 participations) à l'année 2022. **Les CRPV touchent des publics nombreux et variés : avec les associations en tête (4 596 participations uniques), suivies des agents des collectivités (3 057 Politique de la Ville, 2 976 droit commun), puis des agents de l'État (960 Politique de la Ville et 1 615 droit commun).**

Lors de l'entretien collectif, certains directeurs et directrices ont insisté sur le fait qu'il n'existe pas nécessairement de « parallélisme » entre le nombre d'actions menées et le nombre de participants impliqués : certains sujets comme l'écriture d'un contrat de ville – qui reste d'actualité au 1^{er} trimestre 2024 – peuvent mobiliser beaucoup en termes de temps (et donc d'actions mises en place), mais finalement ne concerner qu'un petit groupe d'acteurs, réduisant par conséquent le nombre de personnes touchées par l'action. Ce qui pourrait en partie expliquer la baisse de participations uniques recensée.

Concernant les participations cumulées, elles sont elles aussi moins nombreuses qu'en 2023, avec une baisse de 18 % : 30 103 participations cumulées pour l'année 2024, soit une « perte » de près de 6 686 participations cumulées. Cependant, cette diminution est à relativiser puisque d'une part, la perte la plus importante concerne surtout le public « Autres » avec une chute de près de 72 % par rapport à 2023. D'autre part, certains CRPV signalent quelques difficultés dans le décompte global de leurs remontées de données : par exemple, lors des webinaires il s'avère difficile de classer les participants selon leur profil (ou de savoir qui ils sont exactement) malgré des pré-inscriptions; par exemple, lorsque certains publics, comme les adultes-relais, s'inscrivent ou émargent sous l'intitulé de leur poste plutôt que sous leur statut; ou quand l'absence d'une salariée d'un CRPV sur plusieurs mois complexifie la constitution et la saisie des fiches de présence, provoquant ainsi un léger biais dans les données remontées par celui-ci.

Enfin, il convient de noter que, **malgré une baisse du nombre de participations cumulées entre 2023 et 2024, le niveau actuel confirme que le nombre d'actions auxquelles chaque acteur participe est en augmentation depuis 2022.**



Si on regarde de plus près dans chacune des catégories de publics, d'une année sur l'autre, on retrouve le même ordre d'importance parmi les principaux bénéficiaires des actions des CRPV.

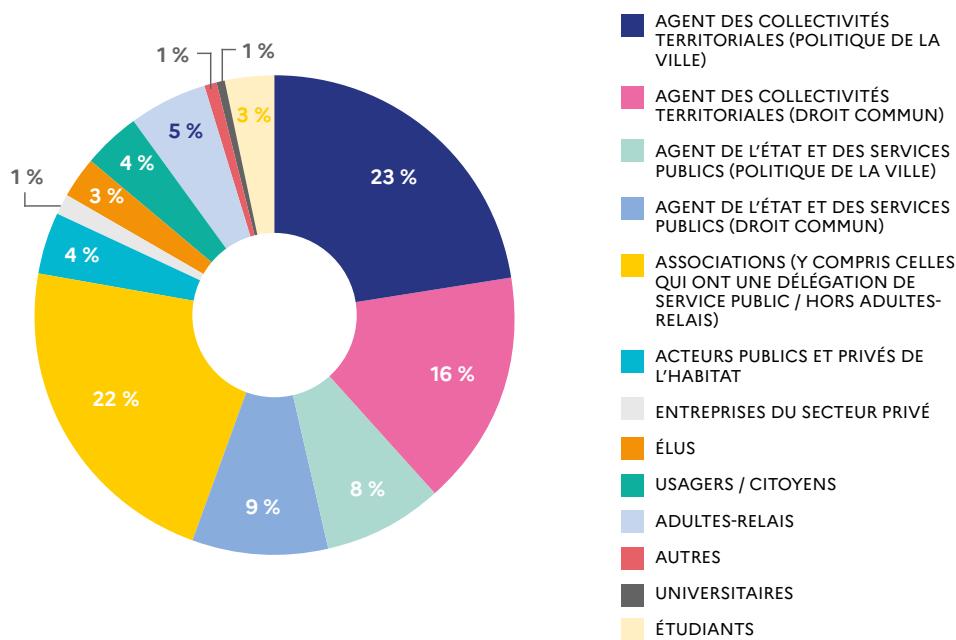
Toujours fidèles d'une année sur l'autre, les « agents des collectivités territoriales » constituent 39 % du public global, soit un point de plus qu'en 2023. D'abord les agents Politique de la Ville (6782 soit 23 %) et ensuite les agents de droit commun (4838 soit 16 %). Cependant, en 2024, on observe une baisse de 650 participations cumulées pour les agents Politique de la Ville, et de 1126 des agents de droit commun. **Les agents des collectivités territoriales Politique de la Ville semblent toujours privilégier les groupes de travail en présentiels** (2176, chiffre presque stable comparé à 2023), mais assistant un peu moins aux formats en distanciels cette année (plus que 863 contre 1264). Effectivement, certains CRPV constatent un certain « tassemement » de la participation des agents de droit commun pour cette année. Cela peut éventuellement s'expliquer par une sorte de « retour à la normale » après deux années passées sur l'évaluation et la nouvelle programmation des contrats de ville, travaux ayant nécessité une forte mobilisation de leur part. Il y a une autre explication, plus anecdotique, mais qui pourrait devenir un enjeu à long terme avec la hausse des actions en distanciel : le blocage organisationnel et professionnel. En effet, il n'est pas rare que des collectivités ou des services de l'État empêchent leurs agents de se connecter via Zoom ou d'autres logiciels du même type, les obligeant soit à renoncer à leur participation, soit, dans le meilleur des cas, à se connecter via leurs ordinateurs ou téléphones personnels.

Après avoir assisté de façon importante aux cycles de qualification l'an dernier, **le second format est celui des manifestations à vocation informative cette année.** Les agents de « droit commun » ont participé pour leur part de façon importante aux actions en proximité territoriale, bien que ces dernières n'aient pas connu de variation sur leur nombre global par rapport à l'année précédente.

Comme depuis de nombreuses années, on retrouve les associations en deuxième position, **avec 6705 participations cumulées soit 22 % des publics bénéficiaires des actions des CRPV** (part globale quasi-stable par rapport à 2023). Malgré une légère baisse de 700 participations cumulées, les associations sont toujours ex-æquo avec les agents « Politique de la Ville » des collectivités avec seulement une variation de 13 participations cumulées.

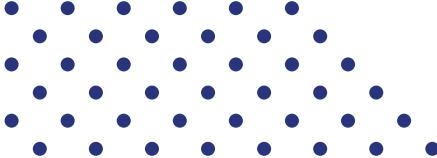
Participations cumulées des publics des CRPV en 2024

Base : 30103



Les agents de l'État Politique de la Ville et droit commun constituent une fois de plus le 4^e type de public des CRPV, avec respectivement 2 426 et 2 674 participations cumulées. Cette année encore, ils ont majoritairement participé aux «groupes de travail, ateliers thématiques, ateliers débat, réunions de mise en réseau», privilégiant le format présentiel. Cette année, les «agents de l'État droit commun» ont aussi pris part aux «actions en proximité territoriale». La diminution est un peu moins importante pour ces deux publics par rapport à 2023 puisque l'écart est de -226 et -227.

Pour ce qui concerne les adultes-relais, et malgré une certaine difficulté à les recenser, les indicateurs montrent une augmentation de ce public, avec désormais 1 577 participations cumulées soit 100 de plus qu'en 2023. Ils représentent ainsi 5 % du public global. Dans la continuité des années précédentes, les adultes-relais étaient principalement présents aux sessions de formation et aux groupes de travail multi-acteurs.



En revanche, 2024 marque une **perte importante des « usagers-citoyens » puisque leurs participations cumulées n'atteignent plus que 1164** contre 2420 l'année passée, soit une diminution de plus de 1250 participations. Globalement, ils ont pris part à des groupes de travail et à des actions en proximité territoriale. La formule « distancielle » des différents formats ne semble pas être adaptée à ce public, puisque les « usagers-citoyens » sont très peu nombreux à avoir participé à ces formats.

La fréquentation des « acteurs publics de l'habitat » a connu une augmentation de +121 % passant de 580 participations cumulées en 2023 à 1285 pour l'année 2024 : cela pourrait s'expliquer par l'actualité de l'année 2024, marquée par l'élaboration des conventions d'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB). En effet, certains des CRPV ont organisé des actions sur ce thème en lien avec l'Union Sociale pour l'Habitat (USH) : une participation malheureusement sans lendemain d'après les directeurs et directrices, qui constatent que ces acteurs restent centrés sur leur domaine en ignorant les autres thématiques.

Enfin, les publics dits « scolaires » semblent avoir complètement disparu depuis 2023, puisqu'on ne comptabilise plus que 3 participations cumulées (soit une diminution de 1500 participations).

UN CERTAIN ÉQUILIBRE PARMI LES FORMATS DE PUBLICATIONS

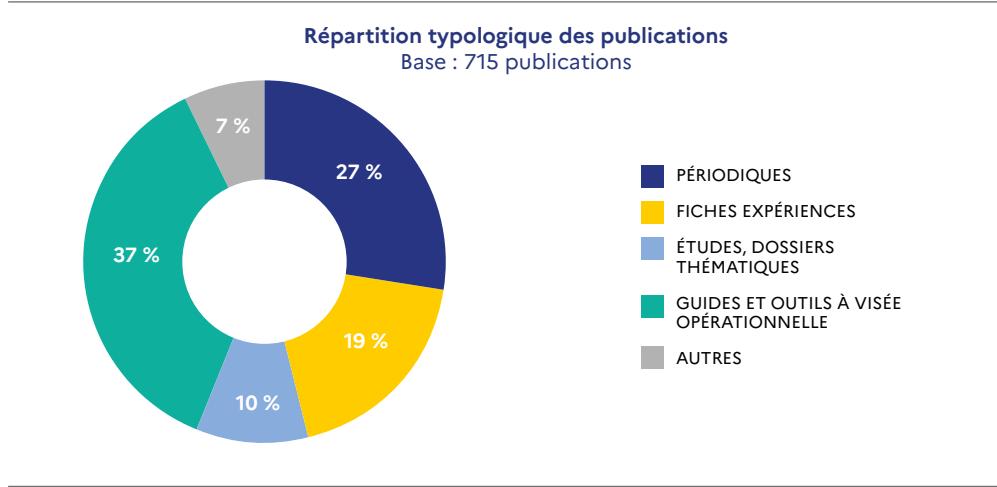
Avec 715 publications en 2024, on constate une stabilité dans les productions des CRPV puisqu'elles étaient au nombre de 711 en 2023 et de 743 en 2022. Cependant, il est important de noter à nouveau que toutes les publications ne peuvent être confondues puisque certaines nécessitent un travail de préparation et de mise en œuvre beaucoup plus important que d'autres. Le **Focus consacré en 2025 à la fonction ressource et à la mission « socle » de capitalisation**, reviendra plus en détail sur ces aspects. À titre d'exemple, deux centres de ressources ont par exemple réalisé moins de 7 publications sur l'année quand deux autres ont dépassé la barre des 100 publications. Les « petits et les gros publieurs » de 2024 sont quasiment les mêmes CRPV qu'en 2023. 3 autres CRPV ont produit entre 45 et 80 publications en 2024. En moyenne, les CRPV ont réalisé environ 40 publications.

Cette année encore, les formats les plus utilisés sont les « **guides et outils à visée opérationnelle** » (au nombre de 262, soit 37 % des publications globales). On retrouve ensuite les « **périodiques** », au nombre de 197.

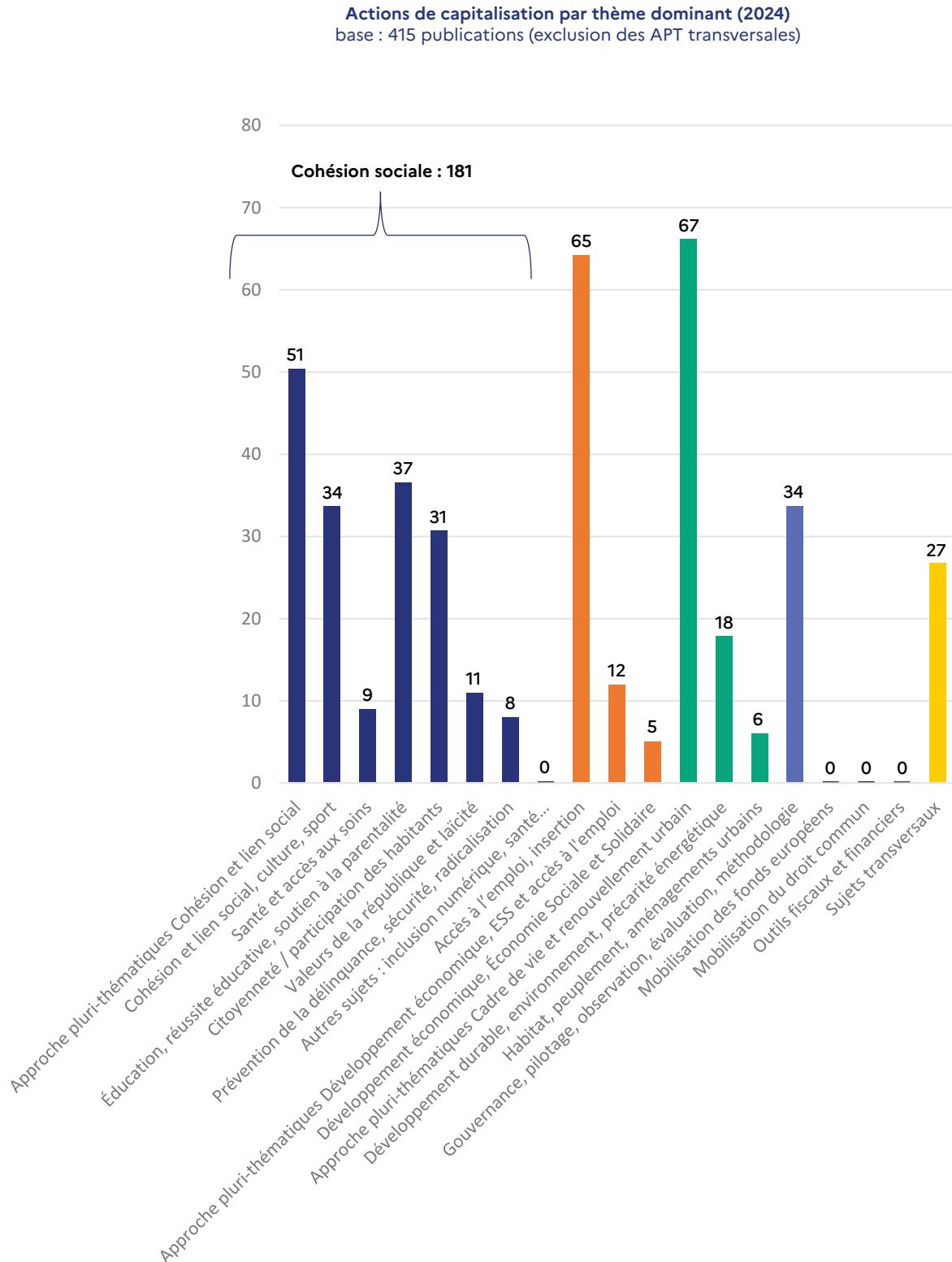
En légère augmentation, les «fiches expériences» sont au nombre de 139 en 2024 (123 l'année précédente). Enfin, les «études, dossiers thématiques» diminuent de moitié (plus que 72 contre 143) qui se classent en 4^e position, soit 10 % des publications.

En 2024, cinq centres ont principalement édité des périodiques; trois des «guides et outils à visée opérationnelle»; six des fiches expériences; et enfin trois des études et dossiers thématiques.

Concernant la matérialité des publications, tous les CRPV constatent la baisse des publications «print», devenues très coûteuses. **A contrario, les publications numériques, faciles à télécharger et à diffuser sur les sites internet et les réseaux sociaux, sont de plus en plus fréquentes...** Engendrant ainsi une nouveauté par rapport aux bilans précédents : en effet, **deux CRPV ont déclaré avoir pratiqué d'autres formats** (articles de site internet, livre-blanc, podcasts...). Bien qu'elles ne correspondent aujourd'hui à aucun indicateur normalisé de la remontée de données, ces publications représentent tout de même 7 % des publications totales. Ces nouveaux formats, numériques pour la plupart, illustrent l'évolution des métiers : les CRPV, pour se faire connaître, doivent «exister virtuellement» sur les différentes plateformes.



Pour ce qui est de la répartition typologique au sein de chacun des centres de ressources, **6 centres ont privilégié un seul type de format, 8 plutôt deux formats**, et 4 ont recouru à tous les formats sans priorisation forte. Certains CRPV semblent avoir une ligne éditoriale identique d'une année sur l'autre, quand d'autres varient les formats d'une année à l'autre, probablement en fonction des sujets traités, des actualités ou des demandes de leur gouvernance.



UNE RÉPARTITION PLUS ÉQUILIBRÉE ENTRE LES GRANDS THÈMES DE PUBLICATIONS

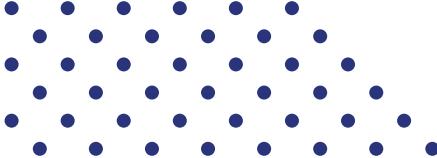
Parmi les thématiques abordées dans les publications, **ce sont les «Approches pluri-thématisques transversales» (APT) qui sont majoritaires avec 300 publications de ce type (soit 42 % des publications totales)**. Elles prennent principalement la forme de périodiques (167, la moitié d'entre elles).

Les publications traitant de la cohésion sociale représentent 25 % de la production éditoriale, au nombre de 181. Déjà en baisse en 2023 (-27 % par rapport à 2022), ce type de publications a connu une fois une plus une diminution à hauteur de 22 %, soit une cinquantaine de publications en moins. Parmi les sujets traités au sein de cette grande thématique, on retrouve d'abord les APT-cohésion (51 publications) suivis de «l'éducation, la réussite éducative et le soutien à la parentalité» (37 publications et déjà parmi les trois principaux sujets de publications en 2023) et de la «citoyenneté et participation des habitants» (31). **Cette année, 8 CRPV ont fait de la cohésion sociale leur sujet principal;** un seul centre n'en a pas du tout traité. Cette thématique a été abordée principalement sous forme de «fiches thématiques» (74) et de «guides et outils à visée opérationnelle» (57).

DAVANTAGE DE PUBLICATIONS SUR LE CADRE DE VIE ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Désormais les publications ayant pour thématique le cadre de vie (91) représentent 13 % des publications totales, soit une augmentation de 9 points depuis 2022, et quasiment 30 publications supplémentaires en un an. On retrouve d'abord les APT «cadre de vie» (67) suivies par les sujets liés au «développement durable et à la précarité énergétique» (18). Le format majoritairement utilisé avec 54 publications de ce type est cette année celui des «guides et outils à visée opérationnelle» (pour rappel, en 2023 il s'agissait des études, dossiers thématiques). Seulement 2 centres de ressources en ont fait leur thématique éditoriale dominante avec 18 et 9 publications à ce sujet.

On en dénombre désormais 82 publications sur le développement économique, soit 46 % de plus qu'en 2023. Les publications consacrées à ce sujet ont été multipliées par deux depuis 2022, revenant au niveau de 2021. À l'inverse de la thématique «cadre de vie», c'est sous la forme



de «guides et outils à visée opérationnelle» que cette thématique a été abordée. Le sujet «accès à l'emploi, insertion» a été le plus traité (65 des 82 publications).

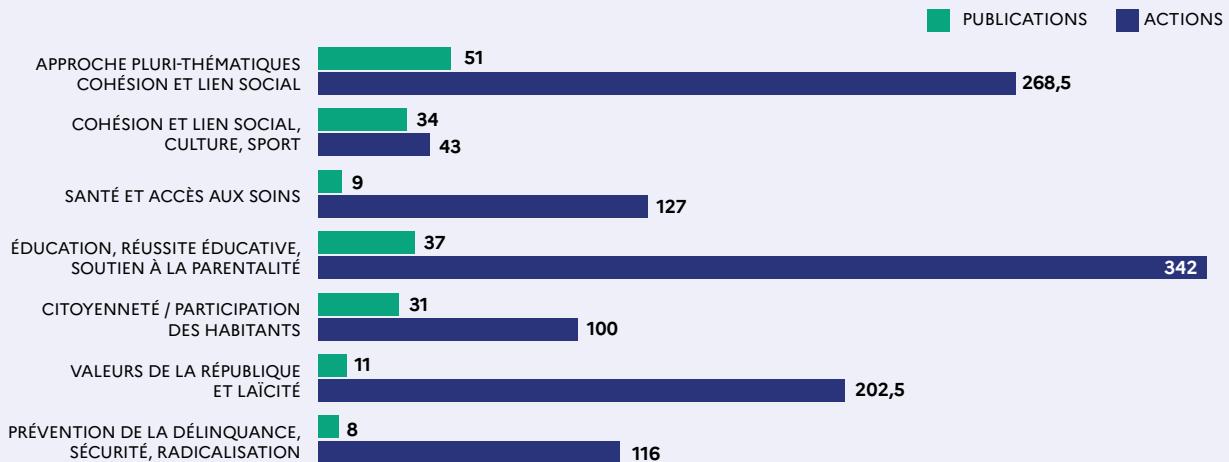
La thématique «gouvernance, pilotage et évaluation» a connu une forte baisse des publications lui étant consacrées, avec seulement 34 publications (contre 91 en 2023), dont 24 étaient des «guides et outils à visée opérationnelle». Cette baisse reflète clairement la **temporalité cyclique de la Politique de la Ville**, aujourd'hui entrée dans le temps de l'action et plus celui de l'élaboration des contrats de ville «engagement quartiers 2030» qui a marqué l'année 2024. Un CRPV en a pourtant fait sa thématique éditoriale dominante.

En dernière position des thématiques, on compte 27 publications concernant les «sujets transversaux : Égalité femmes-hommes, jeunesse, lutte contre les discriminations», ne représentant plus que 4 % de la globalité des publications. Ici encore, la majorité de ces publications ont pris la forme de guides et outils à visée opérationnelle.



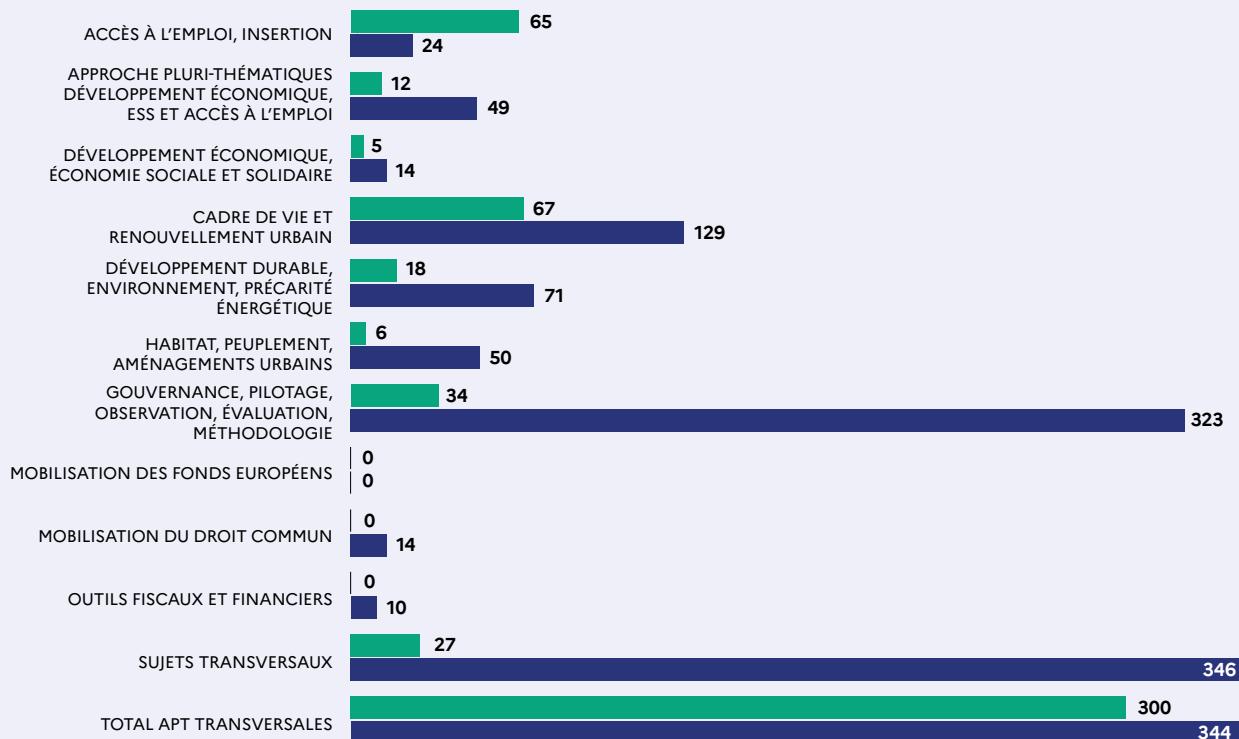
En bref

LES ACTIONS ET LES PUBLICATIONS



◆ « L'éducation, la réussite éducative, le soutien à la parentalité » et les « APT cohésion sociale » sont des sujets qui occupent à la fois le podium des actions et des publications.

Développement économique, cadre de vie, pilotage et sujets transversaux
Comparaison du nombre d'actions et publications



- ◆ Les thématiques « gouvernance et pilotage » et « sujets transversaux » restent des sujets mobilisateurs aussi bien dans les actions que dans les publications
- ◆ « L'accès à l'emploi, l'insertion » un sujet traité dans les publications des CRPV, bien que peu d'actions de ce type aient été déployées
- ◆ En conclusion, toutes les actions ne donnent pas forcément lieu à une publication, mais plusieurs actions peuvent alimenter une même publication (par exemple plusieurs groupes de travail, des cycles de qualification...).

LES CRPV ET LEURS ÉQUIPES



UNE STABILITÉ GLOBALE DES ETP MISSIONS « SOCLE » MALGRÉ DES RENFORTS DANS CERTAINS CRPV

En 2024, on observe une véritable stabilité des moyens humains dans les CRPV au sujet des effectifs cumulés. En effet, on comptabilise cette année 87,56 ETP mission socle et 142,28 ETP toutes missions confondues, nombres presque identiques à ceux de 2023, où on comptabilisait respectivement 85,93 et 139,48 ETP³. Cependant, le nombre d'ETP ne permet pas de connaître ni le nombre ni les mouvements au sein des équipes, départs et arrivées.

Évolution des ETP entre 2023 et 2024	ETP mission « socle »	ETP global
LABO CITES	+1,4	+0,3
CRPV Guyane	+1	+3,68
RESSOURCES URBAINES	+1	+1
GIP Centre de Ressources Politique de la Ville et Cohésion Sociale (GIP CRPV-CS) – Maoré Ouvoimoja	+1	+1
GIP CR-CSUR	+1	0
Ville Caraïbe	+0,75	+0,75
ORS-CREAI Normandie	+0,25	+0,46
Profession Banlieue	0	0
ORIV – Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville	0	0
TRAJECTOIRE RESSOURCES	0	0
IREV	-0,1	+0,2
RÉSO VILLES	-0,14	-0,04
PQNA – Pays et Quartiers de Nouvelle Aquitaine	-0,32	+2,1
Pôle ressources Ville et développement social	-0,6	+1
Villes au Carré	-0,68	-1,99
Cité Ressources (CRPV PACA)	-0,92	-0,92
GIP Ressources & Territoires	-0,95	-4,3
Villes et Territoires Occitanie	-1,06	-0,48

3. Des erreurs de remontées de données ont été signalées *a posteriori* de la publication du bilan de l'activité 2023, modifiant légèrement à la baisse les chiffres concernant les ETP. Les bons chiffres sont donc ceux indiqués dans ce bilan 2024 (contrairement aux chiffres énoncés dans le bilan 2023 qui étaient de 87,93 ETP « socle » et 141,48 ETP au total).

De façon plus individualisée, si on regarde l'évolution entre 2023 et 2024, **on observe que 7 CRPV ont connu une augmentation de leurs ETP missions « socle », quand 8 autres ont connu plutôt une baisse**, parfois peu significative lorsqu'il s'agit d'une baisse de 0,1 à 0,33 ETP. À titre de comparaison, entre 2023 et 2022, la diminution des ETP ne concernait que 7 centres. Parmi ces 9 centres, **4 d'entre eux ont perdu quasiment un 1 ETP sur les missions « socle »**, et cela se répercute de façon égale ou supérieure sur leurs ETP globaux (cf. tableau).

Au sujet du nombre d'ETP global, on remarque une tendance à la croissance pour six des centres. **Pour 9 autres centres, on constate une certaine stabilité des ETP**, les légères variations (de -0,48 à +0,46) ne reflétant probablement qu'une simple réorganisation en interne du temps passé à certaines tâches ou missions. **4 CRPV quant à eux ont réduit leurs effectifs** puisque les variations entre 2023 et 2024 sont plus significatives, pouvant aller parfois jusqu'à -4,3 ETP.

Une diminution à ne pas surestimer toutefois puisque l'un d'entre eux nous explique qu'il s'agit d'une anomalie dans les données remontées⁴ tandis que l'autre évoque un pic d'activités exceptionnel en 2023... Ce dernier se trouvant aujourd'hui dans l'obligation de réajuster les équipes à la baisse au regard des financements dont ils disposent.

SUR FOND DE STABILITÉ DES EFFECTIFS, PLUS DE POSTES «À RESPONSABILITÉ»

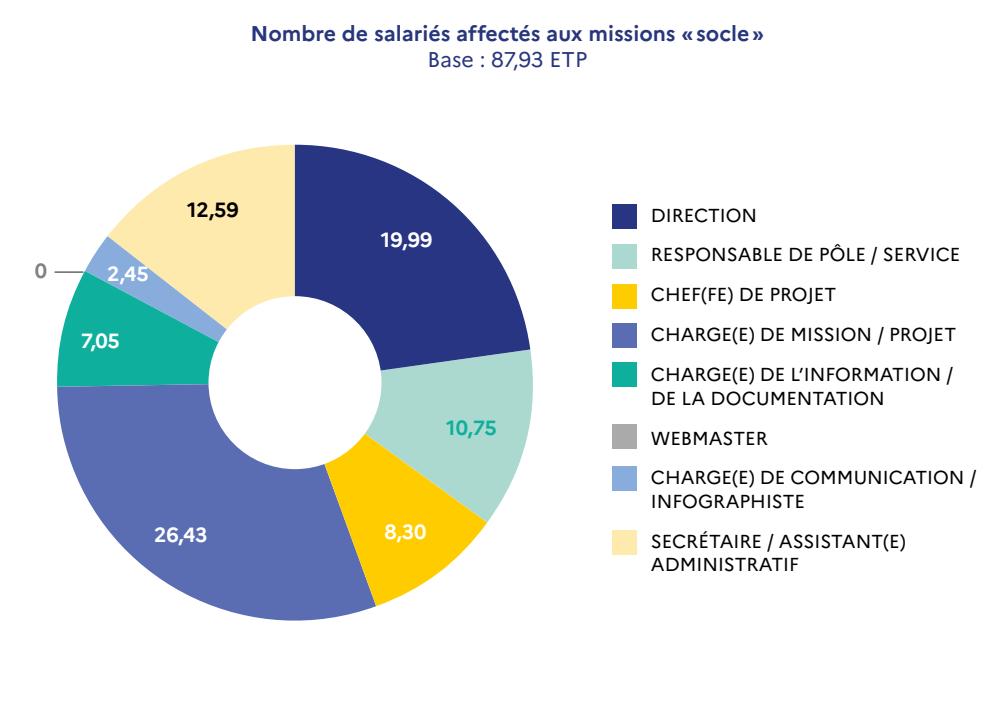
Quelques évolutions sont à noter entre 2023 et 2024 dans l'organisation des équipes des CRPV, même si dans la plupart des cas l'équilibre dans la répartition interne reste assez proche des années précédentes. Cependant, certains ont connu un peu de turn-over avec des remplacements de salariés, d'autres ayant réussi à résorber une éventuelle vacance de certains postes.

On observe nationalement une baisse du nombre de « Chefs de projet » (6,3 ETP en 2024 contre 11,5 en 2023). **À l'inverse, le nombre de « Responsables de pôles » est lui passé de 7,5 ETP en 2023 à 10,75 ETP en 2024.** L'augmentation à hauteur de 3 ETP se manifeste uniquement dans un CRPV : il s'agit d'un nouveau mode de fonctionnement (une direction collégiale assumée par les responsables de pôles, en complément de la responsabilité de son propre pôle thématique). La fonction de « chef de

⁴ En 2023, un poste occupé par une personne en apprentissage a été comptabilisé dans les effectifs généraux, ce qui n'aurait pas dû être le cas, conduisant à la perte de presque un ETP entre 2023 et 2024.

projet» disparaît complètement dans deux CRPV et n'est compensée par la création d'un poste de responsable de pôle/service que dans un seul cas. À une exception près, lorsqu'un CRPV dispose de «chefs de projet», il ne dispose pas de «responsable de pôle» et inversement. Les intitulés de poste varient en fonction de la typologie des centres et de la convention collective dont ils relèvent. Ces chiffres traduisent une situation déjà constatée à l'occasion du bilan 2023 des CRPV. Pour rappel, certains centres ont mis en place des statuts de «responsables» ou de «référents thématiques» dans leurs équipes, générant ainsi une évolution des fiches de postes et des intitulés, dans laquelle les chefs de projet, voire les responsables de pôles, ont remplacé les chargés de mission ou de projets. L'explication logique implique que certaines équipes sont constituées de plus en plus de personnes expérimentées ou ayant une certaine ancienneté et/ou plus de responsabilités (notamment dans les «grands centres» disposant d'au moins 6 ETP missions «socle»).

Après une baisse en 2023 avec 8,99 ETP, l'année 2024 pourrait traduire un «retour à la normale» des fonctions de secrétariat à hauteur de 12,69 ETP, dépassant même le niveau moyen de 11,67 ETP entre 2020 et 2022.

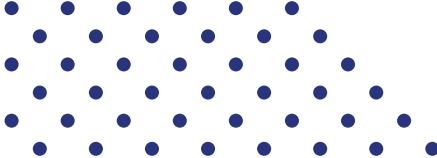


Malgré une stabilité globale des postes de «chargés de l'information/documentation» et «chargés de communication/infographistes», les premiers ont légèrement augmenté, passant à 7,05 ETP (+0,72 par rapport à 2023), tandis que les seconds ne cessent de diminuer depuis 2021 : 5,30 en 2021, puis 2,55 en 2022, 2,15 en 2023 et désormais 2,45 ETP.

En revanche, l'année 2024 semble marquer la disparition totale du poste de «webmaster». Année après année, on a assisté à un déclin progressif de cette fonction dans les équipes des centres. Cinq CRPV déclaraient du temps de webmaster en 2020, même s'il s'agissait principalement de 0,1 ou 0,2 ETP par centre au maximum pour quatre d'entre eux, puisque seul un centre disposait d'un ETP complet affecté au poste de webmaster. En 2021, cela ne concernait plus que quatre CRPV. En 2022, plus que trois. En 2023, seul un CRPV avait déclaré du temps sur ce poste. Enfin, en 2024, il n'y a plus aucun ETP sur ce type de poste. Au regard des explications fournies dans le cadre du **Focus consacré en 2025 à la fonction ressource et à la mission «socle» de capitalisation**, nous pouvons expliquer cette disparition progressive par une évolution dans les fonctionnements des CRPV : aujourd'hui, les «chargés de l'information/documentation» et «chargés de communication/infographiste» se chargent pour l'essentiel de la mise à jour des sites internet des CRPV, cette fonction s'intégrant désormais à leurs missions. À cela s'ajoute le fait que **de plus en plus de centres s'organisent de façon à partager la gestion du site internet** avec les chargés de mission ou chefs de projet thématiques «responsables».

UNE AUGMENTATION DES MISSIONS COMPLÉMENTAIRES EN RÉPONSE AUX BESOINS DES TERRITOIRES ET AUX CONTRAINTES BUDGÉTAIRES DES CRPV

Au fil des années, et notamment depuis 2020, se dessine **une évolution majeure dans le fonctionnement des CRPV, redéfinissant la répartition des effectifs entre les missions «socle» et les missions dites «complémentaires»**. En effet, en 2020, 10 des 18 CRPV affichaient des effectifs affectés aux deux types de missions, alors qu'ils sont aujourd'hui 14 sur 18 CRPV. **Par conséquent, ils ne sont plus que 4 CRPV à fonctionner uniquement avec des ETP missions «socle».**



Alors pourquoi cette évolution vers plus de missions complémentaires ? Au dire de directeurs et directrices de centres, cela s'explique par plusieurs facteurs :

- Dans un premier cas, c'est une réponse aux besoins locaux et spécifiques des territoires. À ce titre, et comme déjà précisé p. 2 dans le chapitre sur les activités, l'année 2024 a été marquée par des « activités transitoires » ou des requêtes ponctuelles des acteurs du territoire, et ce à effectifs quasi-constants, impactant donc le temps dédié à ces sujets des équipes, et obligeant ainsi les CRPV à privilégier certains volets plus que d'autres. Par ailleurs, les CRPV ultramarins, qui bénéficiaient d'une sorte d'exception à ce sujet par le cadre de référence, ont aujourd'hui tendance à distinguer de plus en plus leurs missions « socle » des missions dites complémentaires, à l'image des CRPV métropolitains (désormais 3 des 4 CRPV ultramarins font le distinguo).
- Dans un second cas, il s'agit plutôt d'assurer la stabilité et la pérennité économique de la structure face aux baisses récurrentes des budgets et dotations qui leur sont accordés. C'est pourquoi le montant global du budget consacré aux missions complémentaires est en forte augmentation (cf. chapitre sur les financements des CRPV).
- Enfin, il est à noter que toutes les missions dites complémentaires ne sont pas nécessairement effectuées en dehors du champ de la Politique de la Ville, mais peuvent tout à fait s'y rattacher directement ou indirectement : par exemple, travailler sur les CTG avec les CAF bénéficie aux habitants des quartiers prioritaires bien ce type d'action ne soit pas identifié « Politique de la Ville ». *A contrario*, certaines actions complémentaires relèvent manifestement du droit commun : comme celles qui touchent à la ruralité, à la transition énergétique des territoires, à la lutte contre l'illettrisme...

FORMATION DES ÉQUIPES : UNE ANNÉE AYANT PERMIS L'ACTUALISATION ET L'ÉLARGISSEMENT DES COMPÉTENCES EN LIEN AVEC LA POLITIQUE DE LA VILLE

Dans la continuité d'une année 2023 déjà riche en journées de formation continue (avec 335 demi-journées soit +30 % des sessions entre 2022 et 2023), l'année 2024 comptabilise 361 demi-journées de formation. **Moins marquée que l'année précédente, cela représente tout de même une augmentation de 26 demi-journées, soit +8 %.**

Les actions les plus suivies cette année sont celles organisées par d'autres structures (+30 %, passant d'un total de 138 à 179 demi-journées). Les actions de formation « relatives aux enjeux de la Politique de la Ville et des champs thématiques connexes » ont quant à elles connu une baisse de 20 demi-journées par rapport à 2023 ne représentant plus que 122 demi-journées. Enfin, les actions de formation « relatives aux supports techniques de l'activité du CRPV » restent relativement stables avec 59 demi-journées, soit +4,5 demi-journées seulement par rapport à 2023. Contrairement à l'année précédente où la formation des jeunes recrues semblait avoir été l'une des priorités, et en cohérence avec l'évolution des effectifs des CRPV pour l'année 2023, nous pouvons aisément conclure que cette année a plutôt été tournée sur l'actualisation et l'élargissement des compétences des salariés des centres de ressources sur les sujets de la Politique de la Ville.

Les principales formations suivies en 2024 par les équipes des CRPV ont eu pour thématiques :

- Les Cités éducatives, via le Réseau national des Centres de ressources de la Politique de la Ville (RNCRPV), éducation dans le cadre de la Politique de la Ville;
- La place des habitants dans les projets participatifs;
- Les pratiques de l'intelligence collective;
- La logique de changement;
- La Fresque de la diversité;
- Les Fonds européens;
- Le dispositif « Quartiers à impacts collectifs ».

Bien que certains CRPV ne puissent bénéficier d'actions de formation à proprement parler à cause de leur statut de GIP (non prise en charge, ou seulement via le recours à des fonds propres), on constate que 17 des 18 centres ont *a minima* assisté à des séminaires, colloques ou journées d'échanges. De plus, le RNCRPV a permis d'enrichir le « catalogue » des formations en négociant une formation à destination de l'ensemble des CRPV organisée par l'École du Renouvellement Urbain (ERU).

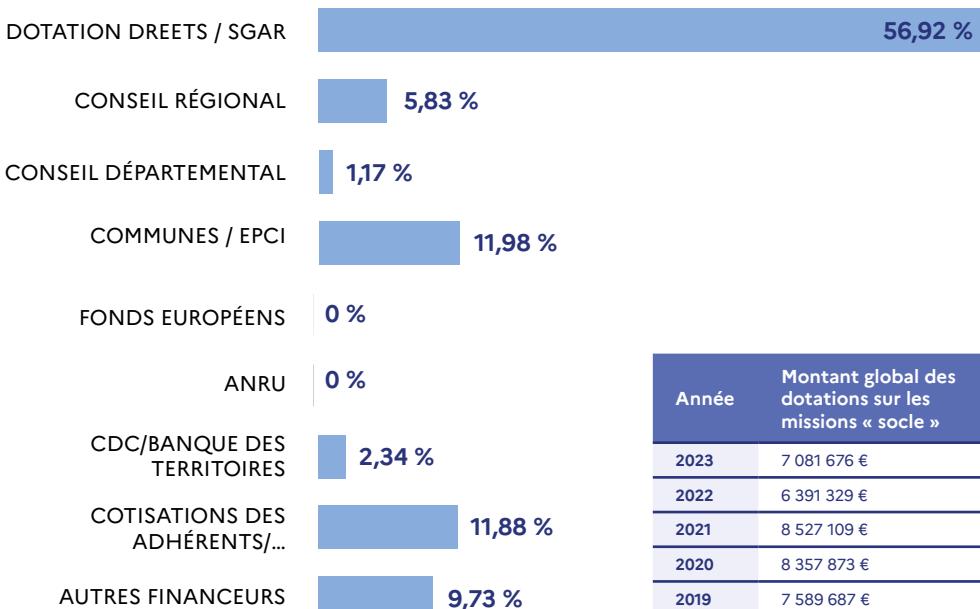
Le nombre de personnes ayant bénéficié d'une formation ou d'une actualisation de leurs compétences/sujets progresse. 14 directeurs et directrices des centres (sur 18) ont pris part à des actions de formation. De même, 16 « chargés de projets/missions » sur 18 ont participé à des actions de ce type en 2024 contre 12 en 2023. 6 chargés d'information-documentation ont pu se former; en revanche, aucun chargé de communication/infographiste n'a participé à une action de formation cette année.

LES FINANCES DES CRPV



**UN BUDGET GLOBAL MISSIONS « SOCLE » EN HAUSSE DE 5,7 %
PAR RAPPORT À 2023... RESTANT TOUTEFOIS INFÉRIEUR
À CELUI DES ANNÉES 2021 ET 2020**

Répartition des dotations aux financements des missions socle (2024)
Base : 7 490 096 €



En 2024, le budget global des CRPV sur les missions « socle » s'élève à **7,49 millions d'euros**, soit une augmentation de 408 420 € par rapport à l'année 2023 ; il s'agit donc de la deuxième année d'augmentation consécutive. Cela reste toutefois à relativiser après une chute importante en 2022, où le budget global était à son niveau le plus bas depuis l'élaboration des bilans de l'activité des centres de ressources, soit 6,3 millions d'euros⁵ conséquence d'une forte diminution des subventions provenant des Conseils Régionaux (-59 % entre 2022 et 2021). À titre de rappel, pour les années 2020 et 2021, les CRPV avaient un budget global de 8,3 et 8,5 millions d'euros. En 2024, on retrouve le niveau de 2019, sans pour autant que les directeurs et directrices des CRPV le considèrent comme un retour à la normale : à l'inverse, ils expriment plutôt que leurs finances se dégradent au fil des années, dans un contexte inflationniste.

5. En 2018, le budget global des CRPV était également de 6,3 millions d'euros.

Malgré un budget global qui peut sembler conséquent, **il est important de noter de grandes disparités entre les centres, à la fois en termes et en nombre de financeurs, comme en termes de montants** puisque le plus petit budget est de 126 000 € et le plus important de 711 737 € (il s'agit des deux mêmes CRPV que les années précédentes). L'écart-type est de 161 020 €, soit presque 20 000 € de plus qu'en 2023.

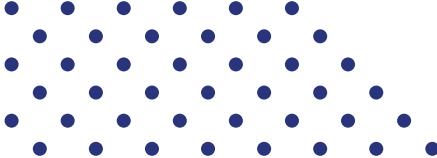
Concernant la part État du financement socle, les montants ont connu une augmentation passant de 4 à 4,2 millions d'euros (+251 963 €), mais restent quasi-identiques en pourcentage dans la répartition globale (56 %) des dotations sur les missions « socle ».

Les dotations des conseils régionaux restent relativement stables (-6 000 €) avec un montant de 436 616 €. En revanche, un conseil régional supplémentaire a cessé de participer au financement des CRPV. Anciennement, 8 CRPV à percevoir des dotations de ce type de collectivité, ils ne sont en 2024 plus que 7. Parmi eux, 2 centres, ayant le statut de GIP, disposent de dotation de plus de 100 000 €. Pour les cinq autres, ayant des statuts d'associations, les subventions varient de 10 000 à 50 000 € maximum. Un CRPV a perçu une augmentation de 8 400 €, quand deux autres ont perdu entre 4 à 7 000 € de financements.

Les dotations des conseils départementaux continuent de baisser en 2024 (-35 %) après -23 % entre 2022 et 2023. Il ne reste plus que quatre CRPV hexagonaux qui bénéficient d'une dotation des conseils départementaux. Trois d'entre eux avaient déjà des dotations par cet échelon de collectivité et les ont donc conservés au titre de l'année 2024. En revanche, un centre n'en perçoit plus, mais un autre centre en a obtenu à nouveau.

Il est important de noter que 9 centres de ressources ne reçoivent de dotation ni des conseils régionaux ni des conseils départementaux, soit 2 de plus qu'en 2023. Seuls 2 centres disposent des deux à la fois.

En 2024, les dotations des Communes et EPCI sont en hausse de 20 % par rapport à l'année précédente, représentant désormais 12 % des dotations totales (+ 2 points) et concernent 9 centres. On observe une fois de plus un CRPV « entrant » et un « sortant » à ce sujet. Pour trois d'entre eux, les dotations sont restées stables ou quasi-équivalentes, et quatre ont connu une forte augmentation (de +10 000 € à +90 000 €). Un seul CRPV a connu une baisse de ce type de dotation.



Concernant les autres sources de financement ou de dotations, on remarque que les montants sont en hausse avec : **+20 % de financement de la Banque des territoires** (pour 6 CRPV cette année, soit un de plus qu'en 2023, avec 2 «entrants» et 1 «sortant»); +10 % des «autres financeurs»⁶; et +12 % des cotisations adhérents/recettes propres.

LE BUDGET «MISSIONS COMPLÉMENTAIRES» LE PLUS IMPORTANT DES 7 DERNIÈRES ANNÉES, INDICE DE SOLICITATIONS EXCEPTIONNELLES ET D'ENGAGEMENTS NON PÉRENNES

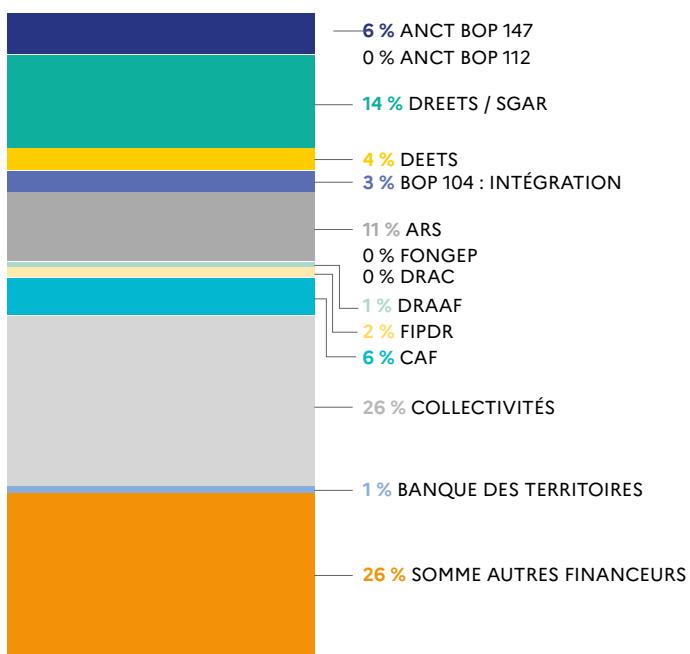
En 2024, le montant total des missions complémentaires des CRPV s'élève à **4,6 millions d'euros, le montant le plus élevé recensé depuis 2018. Avec des variations très importantes sur 6 ans** puisque ce budget s'élevait à seulement 1,771 million d'euros en 2023, le plus bas enregistré depuis 2018, mais 3,336 millions d'euros en 2022, le second meilleur niveau depuis 2018.

Année	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Montant total missions complémentaires	4 639 710 €	1 771 625 €	3 336 561 €	2 479 604 €	3 088 958 €	1 801 804 €	2 159 378 €
ANCT BOP 147	293 691 €	391 133 €	378 586 €	104 965 €	50 000 €	136 200 €	
ANCT BOP 112		22 551 €		65 100 €	65 100 €		
Dreets / Sgar	666 439 €	477 764 €	473 212 €	429 000 €	125 752 €	80 000 €	
Deets	162 890 €	31 435 €	174 236 €	189 470 €	66 600 €	152 245 €	
BOP 104	154 000 €	116 000 €	218 500 €	329 955 €	250 000 €	218 000 €	
ARS	492 609 €	70 000 €	234 898 €	95 266 €			
Fongep	14 214 €		26 652 €				
Drac	10 000 €	18 000 €	15 000 €	25 000 €	13 000 €	12 000 €	
Draaf	40 000 €			40 000 €			
FIPDR	77 000 €	77 000 €	77 000 €	90 000 €			
Caf	269 057 €	77 750 €	51 540 €	24 047 €			
Collectivités	1 220 576 €	226 972 €	1 289 338 €	583 719 €	782 835 €		
Banque Des Territoires	50 000 €	7 500 €	25 000 €	10 000 €			
Somme autres financeurs	1 189 233 €	255 520 €	372 599 €	493 082 €	1 735 671 €	1 203 359 €	

6. Les «autres financeurs» recensés : ARS, «Aide emploi», FIPD (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance); DRDFE (Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité); DDETS; Préfecture, CAF.

En termes de répartition, on observe que **les collectivités – tous échelons confondus : régions, départements, EPCI et communes – représentent plus de 1/4 des financeurs des missions complémentaires** avec 1,22 million d'euros. En seconde position viennent les DREETS /SGAR, à hauteur de 14 % avec un montant de 666 439 €, finançant 8 CRPV sur 18. Viennent ensuite les ARS, avec un montant de 492 609 €, ne concernant que 4 CRPV, dont un à hauteur de 420 000 € à lui seul.

Ventilation du budget affecté aux missions complémentaires
Base : 4 639 709,69 €



Concernant l'équilibre entre les différentes typologies de missions (« socle » et complémentaires) des centres de ressources, nous pouvons constater que **pour onze d'entre eux, le budget affecté aux missions « socle » représente 70 % ou plus de leur budget global**.



En synthèse

CE QU'IL FAUT RETENIR DE L'ANNÉE 2023

1.

Un nombre de demi-journées d'actions sur les missions socle en baisse, mais supérieur aux années 2019 et 2020. Une baisse corrélée à l'évolution des CRPV qui diversifient leurs activités pour répondre à des besoins spécifiques de leur territoire ou équilibrer leurs budgets, consacrent une part croissante de leur temps aux missions dites complémentaires pour l'année 2024. Les CRPV doivent également faire face, à équipes et budget constants, à une forte hausse de leurs coûts d'intervention.

- a. Des actions de cohésion sociale toujours majoritaires. Des approches pluri-thématisques transversales de plus en plus nombreuses (+30 %). Des actions principalement sous la forme de «groupes de travail» ou de «sessions de formation».
- b. Un nombre d'actions en direction des élus globalement plus important, bien que cela ne soit porté que par 9 CRPV (contre 11 en 2023).

2.

Un budget «missions complémentaires» exceptionnel, s'élevant à 4,6 millions d'euros. Mais pour 11 des 18 CRPV, le budget «missions "socle"» représente tout de même 70 % ou plus de leur budget global.

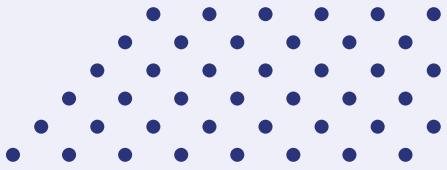
3.

Un budget global «missions "socle"» revenu au niveau de 2019 avec 7,4 millions d'euros. Des disparités financières entre centres qui s'amplifient, avec un écart-type de 161 000 €, soit 20 000 € de plus qu'en 2023, ce qui n'empêche ni les inégalités entre centres, ni la recherche de financements complémentaires.

4.

Baisse des participations uniques et cumulées, une tendance qui ne doit pas masquer :

- a. **Un travail intensif accompagnant la contractualisation de la Politique de la Ville** : travail en comité plus restreint, mobilisant moins les publics «usagers/citoyens» et «autres»;
- b. **La présence confirmée des adultes-relais**, plus réguliers dans leur participation aux actions des CRPV qu'en 2023 (+100 participations cumulées);
- c. **Une participation accrue (de 121 %) des acteurs publics de l'habitat**, lié à l'actualité sur l'abattement de la TFPB.



- 5.** **Une activité éditoriale stable au fil du temps, avec 715 publications :**
- a. L'émergence d'un cinquième type de publications (articles de site internet, livre-blanc, podcast...), traduisant la montée en puissance du digital. À ce titre, une redéfinition des formats de publications est en cours pour mieux couvrir cette évolution.
 - b. Une année encore marquée par la contractualisation, générant des publications transversales traitant de tous les volets de la Politique de la Ville
 - c. Plus de publications sur le cadre de vie, en particulier sous forme de «guides à visée opérationnelle».
- 6.** **Une stabilité globale des effectifs avec des mouvements contraires sur les «ETP missions "socle"», 2 CRPV en ayant perdu... et 6 CRPV en ayant gagné des ETP sans avoir toujours agrandi leurs équipes :**
- a. Des variations légères témoignant d'une réorganisation des tâches/missions en interne entre missions «socle» et missions complémentaires;
 - b. D'éventuelles pertes d'ETP liées à la baisse de certains financements;
 - c. Des postes vacants enfin pourvus.
- 7.** **Une disparition progressive des postes de «webmasters» et une diminution graduelle des «chargés de communication/infographiste». Mais une augmentation symétrique des chargés d'info/documentation. Signe que ces deux premières fonctions ont été absorbées par l'ensemble des professionnels de l'équipe.**
- 8.** **Les équipes de 17 CRPV sur 18 ont pu bénéficier d'une action de formation ou a minima à de séminaires, colloques ou journées d'échanges organisés par d'autres :**
- a. Les équipes des CRPV poursuivent leur travail d'acculturation et d'auto-formation, parallèlement à la mise en œuvre de leurs missions quotidiennes;
 - b. La coopération et la mutualisation des compétences entre CRPV et au sein du RNCRPV s'accentuent.

ANNEXE

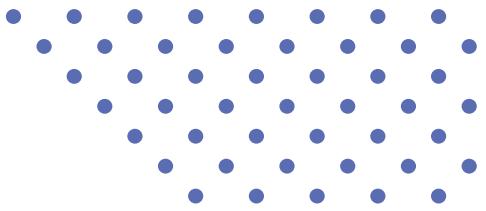
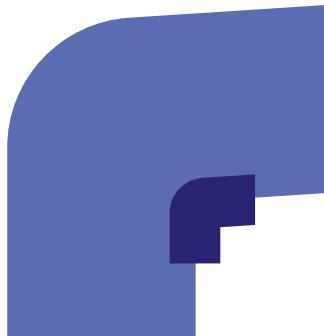


LES ACTIVITÉS, RÉALISATIONS ET PUBLICATIONS MARQUANTES OU INNOVANTES DES CRPV EN 2024

	Activités marquantes ou innovantes	Réalisations ou publications marquantes
Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine	<ul style="list-style-type: none"> Une expérimentation territoriale sur les transitions (entre le cycle de qualification et l'appui de proximité); L'aboutissement autour du travail conduit sur la lutte contre la discrimination (panorama...); Un accompagnement à l'appréhension de l'inclusion numérique dans les quartiers en lien avec les feuilles de route Numérique Ensemble... un investissement important pour préfigurer une animation de réseau sur l'éducation dans les quartiers. 	<ul style="list-style-type: none"> Un panorama sur la lutte contre la discrimination; 12 diagnostics départementaux sur l'inclusion numérique avec un focus sur les QPV.
ORS-CREAI Normandie	<ul style="list-style-type: none"> 1^{er} forum normand de la Politique de la Ville 	
ORIV	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place de visioconférences mensuelles entre services État et collectivités en charge de la Politique de la Ville, pour échanger sur les enjeux de la mise en œuvre du contrat de ville. Organisation d'une journée régionale Politique de la Ville en présentiel : volonté de réunir l'ensemble des contrats de ville pour échanger sur les pratiques et expériences des uns et des autres. <p>www.oriv.org/publication/retour-sur-la-journee-regionale-echanger-autour-des-contrats-de-ville-du-grand-est/</p>	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation d'une cartographie sur le site internet sur les 38 contrats de ville avec quelques informations : www.oriv.org/politique-de-la-ville-en-grand-est/
Pôle ressources Ville et développement social	<ul style="list-style-type: none"> Rencontre dédiée « aux colères et révoltes urbaines : comprendre-voir-agir » avec la fédération des centres sociaux des Yvelines et la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise; Le séminaire sur les espaces publics : vecteurs d'inégalités de genre; La rencontre régionale Politique de la Ville dédiée à l'extension des cités éducatives : articuler les cités éducatives aux politiques éducatives locales; Le lancement de la formation-action « prévenir les rivalités entre bandes de jeunes » avec Goussainville, Fosses et Louvres (2024 – 2026). 	<ul style="list-style-type: none"> Les 2 dossiers du Pôle dédiés à la participation citoyenne : Enjeux et pratiques à l'aune des nouveaux contrats de ville; Comment mettre en œuvre et donner du sens à la participation ?

IREV	<ul style="list-style-type: none"> • Cycle Emploi - formation - orientation pro (coopération avec le Carif-oref 2024-25); • COP des quartiers (contribution COP régionale); • Journée régionale sport, EFH et aménagement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse du volet transitions des contrats de ville.
RESSOURCES URBAINES	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement à la création de la coopérative périnatalité de la ville et de l'hôpital de Montereau; • Lancement d'un cycle de 4 jours sur les questions de jeunesse; • Accompagnement Quartiers 2030 : accompagnement des villes et entrantes et accompagnement à la programmation du CDV; • Accompagnement des Cités éducatives : villes entrantes, Gouvernance et programmation; • Cycles de formation sur le droit des Étrangers; • Cycle de formation sur la mortalité infantile en QPV. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'étude sur le vieillissement réalisée, dans le 94, par le sociologue Nicolas Lauriot Dit Prévost; • La publication du livre blanc : Parcours d'Intégration – Constats et recommandations.
Profession Banlieue	<ul style="list-style-type: none"> • Journée exploratoire de Nicolas Rio; • Journée régionale de l'éco-système des «tiers lieux» d'Île-de-France. 	
LABO CITÉS	<ul style="list-style-type: none"> • Cycle contrats de ville; • Journées départementales lutte contre la pauvreté des femmes; • Journée régionale bâtisseurs de cités; • Webinaire «accompagner un enfant atteint d'un trouble du neurodéveloppement dans le cadre d'un parcours de réussite éducative». 	<ul style="list-style-type: none"> • Cahier 79 - Manger mieux dans les quartiers : les coopérations font recettes; • Cahier 80 - La Politique de la Ville en 2024 : cadre fixe, cap flou; • Les cordées de la réussite; • Les Échos : un certain regard sur la santé mentale dans les quartiers.
Villes au Carré	<p>La part citoyenne – centre d'appui et laboratoire pour la participation et les dynamiques citoyennes. Aboutissement de plus de dix années d'engagement de Villes au Carré sur les thèmes de participation et de dynamiques citoyennes, La part citoyenne, c'est un outil au service des élus, des citoyens, des associations, des agents des services publics et des personnes qui agissent en proximité dans les territoires urbains et ruraux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>«Les quartiers de l'emploi en Centre-Val de Loire» - 20 fiches d'expériences & prise de hauteur</u> • <u>Focus #7 - Expérimentation 2022-2024 Et si les quartiers entraient en transition?</u>

VILLES ET TERRITOIRES OCCITANIE	<ul style="list-style-type: none"> Approche Data et quartiers : Étude sur les mobilités résidentielles des habitants des QPV en Occitanie; Mobilisation des acteurs sur la transmission des données data à l'échelle des QPV. 	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation et diffusion de podcasts : À voie haute (portraits d'habitants); En clair (décryptage des dispositifs de la Politique de la Ville); Ça marche (initiatives locales inspirantes).
RÉSO VILLES	<ul style="list-style-type: none"> DATA ; Lauréat Open Booster sur Adapt'Canicule ; Définition du Projet associatif. 	<ul style="list-style-type: none"> Halls d'immeubles ; Culture.
TRAJECTOIRE RESSOURCES	<ul style="list-style-type: none"> Organisation du premier Salon Politique de la Ville en Haute-Saône (Vesoul), en partenariat avec la Préfecture ; Rencontre Inter CRPV en partenariat avec nos consœurs du centre de ressources «Villes au Carré» : participation citoyenne et transition socio-écologique dans les quartiers prioritaires; les enjeux de mobilisation des habitants et de gouvernance locale au sein des contrats «Engagements Quartiers 2030». 	<ul style="list-style-type: none"> Exploration sensible de la composition d'un collectif Erasmus+ : Le défi de la participation citoyenne au sein d'un centre social semble se forger là, à travers la découverte de rapports sociaux hors des frontières d'une commune, d'une communauté de communes et d'un pays.
CR-CSUR	<ul style="list-style-type: none"> Formations des Adultes-Relais sur les outils du cerveau pour mieux comprendre les publics en difficulté accompagnés. 	
Ville Caraïbe	<ul style="list-style-type: none"> Cycle de formation Quartiers durables : «L'écologie, ça ne m'intéresse pas!» Objectif : Sensibiliser les acteurs à la thématique - Préparer les acteurs mobiliser la thématique dans le cadre de l'élaboration des contrats de ville. 	
CRPV-CS MAORE OUVOIMOJA Mayotte	<ul style="list-style-type: none"> Restitution du séminaire des cités éducatives de Mayotte 	<ul style="list-style-type: none"> Vidéo de présentation des cités éducatives de Mayotte
Guyane		<ul style="list-style-type: none"> KAPOK : tableau de bord des jeunesse guyanaises 2024 Cahier des charges : expérimentation de médiation sociale dans et aux abords des lycées



LES CENTRES DE RESSOURCES POLITIQUE DE LA VILLE

BILAN DE L'ACTIVITÉ 2024

CONTACT
grande.equipe@anct.gouv.fr